



**AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE
POUR LES PARTENAIRES TUNISIENS DANS LE CADRE DU PROJET NETTUNIT
« Net de l'Environnement Transfrontalier Tunisie-Italie »**

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet NETTUNIT a été approuvé pour un montant total de 1 066 568,061¹ Euros pour la période 04/09/2020-31/12/2022.

Le budget global des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 465 659.93 € ainsi répartis :

- 236 410 € pour le Bénéficiaire Principal : Institut National de la Météorologie 'INM' ;
- 153 333 € pour le Partenaire 1 : Centre de Recherche en Numérique de Sfax 'CRNS' ;
- 75 916, 93 € pour le Partenaire 2 : Hôpital Abderrahmane Mami 'HAMA'.

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable qui peuvent participer à la présente consultation, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée aux termes de référence (TDR) relatifs à la présente consultation. Ils sont invités à consulter les TDR qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Retrait du dossier de la consultation :

Les soumissionnaires remplissant la condition susmentionnée et qui sont intéressés par la présente consultation peuvent retirer gratuitement les termes de référence auprès du Bureau d'Ordre de l'Institut National de la Météorologie; 1, Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique - El Khadra 1003 Tunis.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège de l'INM dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

Institut National de la Météorologie

1, Avenue Mohamed Ali Akid Cité olympique- El Khadra

1003- Tunis -TUNISIE

« A NE PAS OUVRIR »

Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens dans le cadre du projet NETTUNIT

(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de l'INM contre décharge et ce, au plus tard le **06/08/2021 à 11 H** dernier délai de réception des offres, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

¹ Correspondant à 90% de Contribution du Programme (ENI) et 10% de Co-financement.



Il est à noter que pour le programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par l'INM, le CRNS et HAMA dans le cadre du projet NETTUNIT.

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 3.5% du total des coûts directs éligibles inscrits au budget des partenaires.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire.

Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leurs soumissions, se trouvent engagés par leurs offres pour une période de **60 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Ouverture des plis :

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **06/08/2021 à 11 H 30** à la salle de réunion du siège de l'INM.





Projet cofinancé
par l'Union européenne



Institut National de la Météorologie (INM)/Centre de Recherche en Numérique de Sfax (CNRS)/ Hôpital Abderrahmane Mami (HAMA)

Programme IEV de coopération transfrontalière - Italie-Tunisie 2014-2020

Consultation Nationale N° 15/CN/2021

**Termes de référence pour la sélection d'un Auditeur Externe pour les partenaires
tunisiens dans le cadre du projet « Net de l'Environnement Transfrontalier TUNisie-
Italie »**

**PROJET
NETTUNIT- IS_3.1_097**

JUILLET 2021



Art. 1 - Objet de la consultation

L'objet de ces Termes de référence (TdR) est de sélectionner un auditeur externe pour l'audit de l'ensemble des dépenses effectuées par les partenaires tunisiens dans le cadre de la mise en œuvre du projet NETTUNIT financés par le programme de coopération transfrontalière Italie -Tunisie pour la période 2014-2020.

Les services d'audit seront fournis tout au long de la période complète d'exécution du projet (04/09/2020 - 31/12/2022) jusqu'à la clôture de la période de mise en œuvre du projet NETTUNIT.

Cela signifie qu'il comprend le processus complet de vérification des dépenses et des recettes pour le rapport final. La langue du contrat et de toutes les communications écrites, y compris les rapports, doit être le français.

L'auditeur doit exécuter les tâches qui lui sont confiées conformément aux procédures de mise en œuvre par le Programme en rédigeant au moins un rapport annuel et un rapport final avec la liste de contrôle y afférente.

En cas de prolongation des activités du programme accordée par la CE, la mission fera l'objet d'une prorogation par avenant.

Le simple prolongement calendaire de la mission ne donnera pas lieu à une modification du montant du contrat.

Donnée globale du projet :

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet NETTUNIT a été approuvé pour un montant total de 1 066 568,06¹ Euros, avec les partenaires listés ci-dessous :

Bénéficiaire Principal : Institut National de la Météorologie (INM) ;

Partenaire 1 : Centre de Recherche en Numérique de Sfax (CRNS) ;

Partenaire 2 : Hôpital Abderrahmane Mami (HAMA) ;

Partenaire 3 : Consiglio Nazionale delle Ricerche (Istituto per la Ricerca e l'Innovazione Biomedica- IRIB CNR) (IRIB CNR) ;

Partenaire 4 : Intelligence for Environment et Security - IES Solutions (IES) ;

Partenaire 5 : Azienda Sanitaria Provinciale di Caltanissetta (ASP – CL).

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 465 659.93€ ainsi répartis :

- 236 410 € pour le Bénéficiaire Principal ;
- 153 333 € pour le Partenaire 1 ;
- 75 916, 93 € pour le Partenaire 2.
-



¹ Correspondant à 90% de Contribution du Programme (ENI) et 10% de Co-financement.



Art. 2 - Conditions de participation

L'auditeur externe doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes:

2.1 Conditions générales:

- L'auditeur doit être un expert comptable ou un bureau d'expertise comptable membre de l'Ordre des experts comptables de Tunisie à la date limite de la réception des offres.
- Pour les bureaux d'expertise comptable, l'équipe intervenante doit comprendre au moins un membre ayant la qualité d'expert comptable.
- Le participant ne doit pas, à la date limite de la réception des offres, être en train d'accomplir des tâches spéciales liées au suivi, à l'organisation, à la comptabilité ou à l'assistance-conseil dans l'organisation concernée.
- Le participant ne doit pas être dans l'un des cas d'exclusion prévus par la législation en vigueur.
- Ne peuvent participer à la procédure de sélection que les experts comptables et les bureaux d'expertise comptable dont les noms figurent sur la liste détenue au niveau du Contrôle Général des Services publics à la Présidence du Gouvernement désigné en tant que Point de Contact de Contrôle (PCC) et arrêtée suite à la session de formation organisée le 23 Octobre 2019 au profit des experts comptables en concertation avec l'ordre des experts comptables de la Tunisie.

2.2 Conditions professionnelles:

Le signataire des rapports d'audit doit être un expert comptable et membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Il s'engage à réaliser la mission conformément aux normes et à la déontologie exposées dans les TdR du contrat de subvention.

Les conditions susmentionnées doivent être remplies par les candidats à la date limite de présentation des candidatures indiquée dans l'avis de publication de la consultation.

L'absence de l'une des conditions générales ou professionnelles requises entraîne l'exclusion de la candidature de la procédure de sélection.

Art. 3 - Modalités de soumission

Les experts comptables ou les bureaux d'expertise comptable doivent envoyer leurs dossiers par courrier postal ou les remettre directement au bureau d'ordre de l'INM contre décharge, à l'adresse indiquée dans l'avis.

La date limite de réception des offres est fixée dans l'avis, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Les offres parvenues après la date mentionnée ne seront pas prises en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue.





Le participant soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature.

Toutes les pages des Termes de référence doivent être visées. La dernière page doit contenir la date, la signature du participant et son cachet.

L'enveloppe doit mentionner la spécification suivante: «**A ne pas ouvrir**» **Consultation Nationale N°15/CN/2021 Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens dans le cadre du projet NETTUNIT.**

Est rejetée toute offre :

- parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).
- non fermée.
- dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences de l'article 4 de ces TdR.
- ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.
- dont l'expert comptable signataire des rapports ne figure pas parmi l'équipe intervenante.

Art. 4 - Pièces constitutives de l'offre

Le dossier comprend obligatoirement les pièces suivantes :

Les documents administratifs et techniques	Les obligations du participant
- les TdR	Dûment signés, visés et portant le cachet du candidat (du bureau).
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il n'était pas employé par les partenaires tunisiens du projet NETTUNIT ou qu'il se sont passés au moins 5 ans de la fin de la relation de travail au sein de l'organisation	Déclaration portant signature du participant, son cachet et la date. Annexe 1
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il n'est pas dans l'un des cas d'exclusion prévus dans la législation en vigueur	Déclaration portant signature du participant, son cachet et la date. Annexe 2
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant, portant son engagement à signer l'offre et les rapports de vérification financière et qu'il est un représentant du bureau de l'expertise (pour les bureaux d'expertise)	Déclaration portant signature de l'expert comptable, le cachet du cabinet et la date.
- Une copie du diplôme d'expertise comptable du participant (diplôme de l'intervenant catégorie A pour les bureaux ainsi qu'une copie des diplômes universitaires des membres de l'équipe) ²	-----
- Une attestation d'inscription à l'Ordre des Experts Comptables de la Tunisie (attestation d'inscription à l'ordre pour l'intervenant catégorie(A) ³	-----
- CV du participant présentant l'expérience en matière d'audit des projets (les CV de tous les membres de l'équipe pour les bureaux d'expertise comptable répondant à cet appel)	CV portant la signature du participant (pour les CV des autres membres de l'équipe, ils doivent comporter leurs signatures ainsi que celle du participant catégorie (A)).

² La vérification de ce document sera assurée par la commission compétente

³ Idem



- La liste de l'équipe intervenante (pour les bureaux d'expertise)	liste portant signature de l'intervenant catégorie (A), le cachet du cabinet et la date.
- La liste des organisations auprès desquelles, le participant a réalisé une mission d'audit de dépenses dans le cadre de projets de coopération.	La liste doit porter la signature du participant, son cachet et la date. NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (contrats, note d'honoraire...) ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission.
Les documents financiers	Les obligations du participant
- L'offre financière doit être présentée <u>en suspension de TVA</u> pour l'ensemble du service et compilée en toutes lettres et en chiffre en dinar tunisien et ne peut excéder le 3,5% du total <u>des coûts directs éligibles inscrits au budget</u> des partenaires tunisiens.	dûment signée, visée et portant le cachet du candidat (ou du bureau). Annexe 3

Art. 5 - Examen des candidatures

Les candidatures présentées dans les délais prévus dans l'avis de sélection de l'auditeur externe sont examinées par la Commission compétente auprès de l'INM.

Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

La commission compétente peut inviter, le cas échéant, par écrit (fax, e-mail, lettre...), les participants qui n'ont pas présenté tous les documents administratifs et techniques requis à compléter leurs offres dans les sept jours (ouvrables) suivant la date de la demande, par courrier ou en les déposant au bureau d'ordre de l'INM.

L'offre est exclue en cas de non-respect du délai supplémentaire ou en cas du non-présentation des documents requis.

Art. 6 - Méthodologie de dépouillement des offres

6.1 Offre technique :

La Commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points
Ancienneté d'inscription du participant dans l'ordre des experts comptables (du participant signataire des rapports pour les bureaux d'expertise comptables participants)	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 03 ans : 30 points Entre 03 et 07 ans: 35 points Au-delà de 07ans:40 points 	40
Nombre de missions en tant qu'auditeur de programmes ou de projets de coopération (internationale, régionale, multilatérale, bilatérale...).	<ul style="list-style-type: none"> 10 points pour chaque mission dans la limite de 60 points⁴ 	60
Le Total		100

⁴ Ne seront prise en compte par la commission que les missions dont l'auditeur apporte une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, note d'honoraire...)



6.2 Offre financière :

La commission classe les offres financières d'une façon croissante. Elle attribue la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Exemple :

Supposons que 4 offres financières sont parvenues à l'INM comme suit :

N° de l'Offre	Montant (Milles Dinars)
1	65
2	40
3	20
4	85

Le nombre de points octroyés à chaque offre sera comme suit :

Offres (classées par ordre croissant)	Montant (Milles Dinars)	Nombre de points
3	20	100
2	40	50
1	65	30,77
4	85	23,53

Et ce en appliquant la formule suivante (pour cet exemple) : $100 * 20 / OF$

6.3 Note globale :

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :

$$NG = (NT + NF) / 2$$

La Commission compétente sera responsable de :

- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.





Art. 7 - Mentions supplémentaires

La signature des contrats entre les partenaires tunisiens du projet NETTUNIT et l'auditeur nécessite de la validation préalable du choix de l'auditeur par le Contrôle Général des services Publics en sa qualité de Point de Contact de Contrôle (PCC) des programmes de coopération transfrontalière et le montant de chaque contrat sera calculé avec un rapport entre l'offre financière et le montant du budget de chaque partenaire comme dans l'exemple ci-dessous :

Total Budget <u>coûts directs</u> éligibles partenaires tunisiens	465 659.93 €	%	Offre totale économique de l'auditeur	100
Budget <u>coûts directs</u> éligibles Bénéficiaire Principal	236 410 €	%	Contrat Bénéficiaire Principal	51
Budget <u>coûts directs</u> éligibles Partenaire 1	153 333 €	%	contrat Partenaire 1	33
Budget <u>coûts directs</u> éligibles Partenaire 2	75 916, 93 €	%	contrat Partenaire 2	16



Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière

N°	NOM ET PRENOM/RAISON SOCIALE	ADRESSE	TEL	FAX	ADRESSE MAIL
1	2S CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. SELIM KOUJIDHI	APPT B04 2EME ETAGE RESIDENCE LES CASCADES 1 RUE DU LAC HURON LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 65 54 48	-	sofene.bahi@2sfirms.com
2	A3C REPRÉSENTÉE PAR M. NOUREDINE ZOUGAH	AV DU JAPON TOUR NARCISSE BR 5-3 MONTPLAISIR TUNIS 1073 TUNISIA	71 90 85 01	71 90 64 11	n.zougah@topnet.tn
3	ABDELHEDI WAJDI	RESIDENCE LES LILAS BLOC B 5EME ETAGE N B11 CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	71 94 82 14	71 94 81 77	wajdiabdelhedi@wab-expert.com
4	ABS REPRÉSENTÉE PAR M. MONCEF SELLAMI	GOLDEN TOWER BLOC B BUREAU 11-1 CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1080	70 03 31 55	71 88 96 41	sellami.moncef@absaudit.tn
5	ACB REPRÉSENTÉE PAR M. ZIED KHEDIMALLAH	IMM ZARRAD APPT 24 LES JARDINS DU LAC TUNIS 1053	71 19 80 55	71 19 80 31	ziedkhedimalallah@topnet.tn
6	ALOUINI NIZAR	18 RUE IBN KOUTAIBA EL MENZAH 7 ARIANA 2037	71 75 55 92	71 75 08 27	cab.alouini@gnet.tn
7	AMMOUS HASSEN	IMMEUBLE CERCLE DES BUREAUX,B.M7, CENTRE URBAIN NORD, 1082, TUNIS - TUNISIE	71 94 85 61	71 94 85 61	hassen.ammous@cha-consulting.com
8	ATS AUDIT REPRÉSENTÉE PAR M. MOHAMED YASSINE RABAH	BUREAU D4, RESIDENCE LE PALAIS DU GOLFE RUE LAC MALAREN LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 65 91 91	71 65 92 47	yassine.rabah@laposte.net
9	AUDEXA REPRÉSENTÉE PAR M. WALID BOUCHOUCHA	INTERNATIONAL CITY CENTER 3 BLOC B BUREAU 3-2 CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	70 03 41 90	70 81 70 83	walid.bouchoucha@audexa.com
10	AUDIT & MANAGEMENT PARTNERS REPRÉSENTÉE PAR M. MOEZ KTARI	2 IMP MOHAMED MARZOUKI EL MENZAH 8 ARIANA 2037	71 70 42 10	71 704 794	ampartners@gnet.tn
11	AUDIT AND CONSULTING OFFICE REPRÉSENTÉE PAR M. MOUNIR HBAIEB	RESIDENCE OMAR BLOC B B4-6 MONTPLAISIR TUNIS	71 90 63 80	71 90 63 82	mahdi.gargouri@aco-audit.tn
12	BDO TUNISIE REPRÉSENTÉE PAR M. ADNENE ZGHIDI	IMMEUBLE ENNOUR 3ÈME ÉTAGE CENTRE URBAIN NORD. 1082 TUNIS	71 754 903	71 753 153	bdo@bdo.com.tn
13	BEN DHAOUA MOHAMED BÉCHIR	AV. TAHAR GHARSA - IMMEUBLE GOLDEN TOWERS - BLOC B 1ER ETAGE - APP 1.6 - CENTRE URBAIN NORD - 1003 TUNIS	97 11 33 03	71 71 71 20	bendhaouia@gmail.com
14	BEN HADI MBAREK IMED	MONTPLAISIR 81. AVENUE KHEIREDDINE PACHA "PACHA CENTRE" BLOC A 4EME ETAGE BUREAU N°A16 TUNIS 1073	71 90 06 03	71 90 06 03	ibmconsulting@gnet.tn
15	BEN HAMED ABDESLEM	81 AVENUE HABIB BOURGUIBA - MAMIA PALACE - B3.4 - 3ÈME ETAGE - 2080 ARIANA	71 717 120	71 71 71 20	benhamed.abdeslem@gmail.com
16	BEN LAKHAL CHOKRI	ESPACE TUNIS,BLOC B, BUREAU 1.4, 1ER ETAGE MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 39 08	71 90 61 65	benlakh.lchokri@yahoo.fr
17	BEN MABROUK ANIS	RESIDENCE MAZAR APPT 1 BLOC A 3EME ETAGE L'AOUINA TUNIS 2045	25 23 45 06	-	anisbm2005@yahoo.fr



18	BESSASSI TOUHAMI	CENTRE D'AFFAIRES LE MONTPLAISIR - 7EME ETAGE - BUREAU A74 - MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 47 17	36 36 22 86	t.bessassi@tbs-conseil.tn
19	BOUSNINA SKANDER	IMM TAMAYOUZ APPARTEMENT E3 3EME ETAGE CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	71 94 80 90	71 94 80 91	sbousnina@planet.tn
20	BS CONSEIL REPRESENTÉE PAR MME THOURAYA SAYAH	7 BIS RUE ALI AYARIEL MENZAH 9A - 1013 TUNIS TUNISIE	71 88 89 65	71 87 14 75	sayah.thouraya@bsconseil.tn
21	BUSINESS ADVICE & ASSURANCE REPRESENTÉE PAR MME CYRINE BEN ROMDHANE EP BEN MLOUKA	18 RUE IBN BASSEM - EL MENZAH IV - 1004 TUNIS	71 234 552	71 234 519	cyrine.benmlouka@b2a.com.tn
22	C.C.F. AUDIT REPRESENTÉE PAR M. MOHAMED HABIB LANDOULSI	3, RUE ABDELHAMID IBN BADIS 1002 - TUNIS BELVÉDÈRE	71 84 88 84	71 84 87 67	landoulsi.ccfaudit@gnet.tn
23	CAPIF REPRESENTÉE PAR M. MOHAMED JEDIDI	IMM ETTAMAYOUZ APPT G2 2EME ETAGE CENTRE URBAIN NORD TUNIS	71 94 85 34	71 94 85 34	capif.cjm@planet.tn
24	CEGAUDIT REPRESENTÉE PAR M. LOTFI HAMMI	COMPLEXE YASMINE TOWER BLOC B APPT B2.4 AVENUE DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	71 94 75 90	71 94 75 99	cegaudit.hl@planet.tn
25	CFA REPRESENTÉE PAR M. ENIS ABID	45, AV. HABIB BOURGUIBA, LE COLISÉE - ESC. D - BUREAU 326 - TUNIS	98 54 36 53	71 33 00 91	abid.enis@hexabyte.tn
26	CHAABOUNI SONIA	RESIDENCE TUNIS CARTHAGE BLOC B BORJ BACCOUCHE ARIANA 2027	71 70 02 47	-	sek.expert@yahoo.fr
27	CHAARI MOHAMED ANIS	RTE KAIED MHAMED KMI,5 IMM KRICHEN 3002 - SFAX	50 50 90 02	-	a.chaari@gmail.com
28	CHARFEDDINE MOHAMED AMINE	ESPACE TUNIS BUREAU 1.4 BLOC B MONTPLAISIR TUNIS	53 61 22 90	-	amine_charf@yahoo.fr
29	CONSULTING & FINANCIAL FIRM-CNF REPRESENTÉE PAR M. WALID BEN AYED	5 RUE SUEFITULA MUTUELLEVILLE TUNIS 1002	71 84 11 19	71 84 11 60	walid.benayed@cnf-fm.com
30	CONSULTING MANAGEMENT & GOVERNANCE REPRESENTÉE PAR M. HAYTHEM AMOR	OMEGA CENTER-6ÈME ÉTAGE-APPARTEMENT N° 24, LES BERGES DU LAC II-TUNIS-TUNISIE	71 26 81 22	71 268 144	hamor.cmg@topnet.tn
31	DAMMAK LOTFI	IMMEUBLE NARIMANE APPT B3-4 RUE CHATT MARIEM / PAR AVENUE KHEIREDDINE PACHA MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 62 17	71 90 59 24	lotfi.dammak@planet.tn
32	EL ABED AYMEN	ENNASR I RUE ARIANA EL WOUROUD RESIDENCE LES JASMINES BLOC B APPART B 01 ARIANA	70 85 31 46	70 85 31 46	eci@gnet.tn
33	EL HADJ SALAH ASLAM KARAM	3 RUE EL FELL BARDO 2 TUNIS 2000	97 47 69 80	-	aslammkaram@gmail.com
34	EMRAUD REPRESENTÉE PAR MME MAKNI FATMA	ROUTE DE SOUKRA KM 1 IMMEUBLE SOKRA PALACE APPT 32 3EME ETAGE SFAX 3003	74-46 39 97	74-46 39 96	cmf.expertise@yahoo.fr
35	EXACOM AUDIT REPRESENTÉE PAR M. ABDERRAZEK SOUEI	35 AVENUE HABIB BOURGUIBA (EX AVENUE DE L'UMA) COMPLEXE FLORENCE I APPT A43 4EME ETAGE LA SOUKRA ARIANA 2036	70 69 88 45	71 69 05 36	contact@exacomaudit.com
36	EXPERTISE ET CONSEIL ENTREPRISE REPRESENTÉE PAR M. MASMOUDI ALI	44 RUE DU CORDOUE EL MANAR I TUNIS 2092	71 87 15 00	71 88 86 98	ali.masmoudi@gmail.com



37	FATNASSI MOHAMED	52 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN TUNIS 1001	71 34 13 42	71 34 13 29	mohamed.fatnassi@planet.tn
38	FIDUCIA CONSEIL AUDIT REPRÉSENTÉE PAR M. MONTASSAR MANSOURI	CENTRE URBAIN NORD RÉSIDENCE MALEK CENTRE BUREAU N°2 5ÈME ÉTAGE TUNIS-TUNISIE	71 82 22 15	71 82 22 17	montassar.online@planet.tn
39	GANTRI MOHAMED ALI	25 AVENUE HABIB BOURGUIBA IMM LASSOUED 2ÈME ÉTAGE ZARZIS MEDNINE	75 68 14 66	75 68 14 66	gantrimoamedali@yahoo.fr
40	GOLDEN AUDIT & MANAGEMENT REPRÉSENTÉE PAR M. ZOUAOUI MOHAMED KHAMES	162 UMA SOUKRA OMRANE CENTRE B.1.5 ARIANA 2035	71 86 80 50	71 86 80 51	mohamed5zouaoui@yahoo.fr
41	GUIZANI SAMIA	ESPACE TUNIS BLOC C 4 ÈME ÉTAGE APPT 1 MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 37 14	71 90 37 14	samia.guizani@gmail.com
42	HADIKACEM TAHER	13 RUE DES JUGES - IER ÉTAGE-BUREAU N°5 MENZAH 6-ARIANA-2091-TUNIS	70 81 65 20	70 81 65 21	taher.hadjkacem@thk.com.tn
43	HAMED MOHAMED	81 AVENUE HABIB BOURGUIBA MAMIA PALACE B3.4 ARIANA ARIANA 2080	71 71 71 20	50 02 70 90	cmh.expertise@yahoo.fr
44	HM CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR MME MARIEM FEKI	8 RUE BACHAR IBNOU BORD CITE NOZHA ARIANA 2080	24 29 39 49	71 70 97 26	mariem.feki@hmconsulting.com.tn
45	HORIZONS AUDIT AND CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. KARIM SETHOM	RÉSIDENCE INES, BOULEVARD DE LA TERRE, APPART B 5.2, CENTRE URBAIN-NORD 1003 TUNIS	71 82 27 23	71 82 27 24	karim.sethom@horizons-audit.com
46	INFINIA EXPERTISE REPRÉSENTÉE PAR MME IMENE RASSAA	11 C RUE IMAM EL BOUKRI MONTPLAISIR TUNIS 1073	97 83 55 45	71 90 90 60	imene.rassaa@laposte.net
47	JMAL ABDELAZIZ	AVENUE DE L'INDÉPENDANCE, IMMEUBLE TUNIS CARTHAGE, BLOC A, 5ÈME ÉTAGE, BUR. A23 (AU BORD DE LA ROUTE X) - 2027 ARIANA	71 71 06 00	71 71 06 01	jmal.abdelaziz@planet.tn
48	KAABI NAIM	IMMZARRAD-A24-JARDINS DU LAC-LAC II-TUNIS	71 19 80 55	71 19 84 46	naim.kaabi@planet.tn
49	KDH PARTNERS REPRÉSENTÉE PAR M. KHALIL SABBAGH	71 AVENUE ALAIN SAVARY BLOC C ÉTAGE 9 APP 91- 92 - 93, CP 1003 TUNIS TUNISIE	71 77 22 33	71 77 19 51	Khalil.sabbagh@ecovis.tn
50	KETATA RIDHA	ROUTE DE TENIOUR KM 2 IMM LES JUMEAUX 4ÈME ÉTAGE SFAX 3002	74 44 00 99	74 44 45 44	ridha.ketata@czk.tn
51	LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS - MTBF REPRÉSENTÉE PAR M. LASSAAD BORJI	IMMEUBLE PWC, RUE DU LAC D'ANNÉCY, 1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS	71 16 00 00	71 86 17 89	lassaad.borji@tn.pwc.com
52	LOUATI MOHAMED ALI	COIN RUE HEDI KHECHA ET RUE DE GABES 2ÈME ÉTAGE BUREAU N°1 ARIANA 2080	70 74 09 73	-	cabinetmedalilouati@gmail.com
53	MABROUK TALEL	RUE LAC MALAREN, RÉS. LE PALAIS DU GOLF, BUR. D4, 2ÈME ÉTAGE, 1053 LES BERGES DU LAC	71 659 191	71 659 247	tal.el.mabrouk@gnnet.tn
54	MALLEK AREF	COMPLEXE YASMINE TOWER, BUREAU A5.5, CENTRE URBAIN NORD, TUNIS	71 94 75 38	71 94 75 39	cam@cam.com.tn
55	MANAGEMENT & AUDIT SERVICES REPRÉSENTÉE PAR M. MOHAMED MASMOUDI	IMMEUBLE TUNIS CARTHAGE BLOC C 2ÈME ÉTAGE APPT N° C14 ARIANA 2027	71 71 82 20	71 71 82 38	mohamed.masvoudi@emas.tn



56	MANAGEMENT BUSINESS CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. LOUFI SELAMI	RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU IMMEUBLE CENTRE BABEL BLOC A 3EME ETAGE MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 24 39	71 90 42 31	mbscaudif@planet.tn
57	MARZOUKI FITOURI AWATEF	92 RUE S6000 LA CHARGUIA I TUNIS 2035	71 77 12 12	71 77 10 44	awateffitouri@orange.tn
58	MENA AUDIT & ADVISORY REPRÉSENTÉE PAR M. ZAAG SEIFALLAH	08 RUE DOCTEUR ALPHONSE LAVERAN BELVÉDÈRE 1002 TUNIS	71 89 40 79	71 89 40 45	zseifallah@m2atunisie.com
59	MILADI KAÏS	13 RUE CHEIKH TAIEB SIALA CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	71 23 83 18	71 75 59 14	kais.miladi@topnet.tn
60	MZAH MOHAMED HÉDI	7. RUE HOOKER DOOLITTLE IMM SMART APPT N°24 7EME ETAGE BELVEDERE TUNIS 1002	71 89 39 52	71 89 39 52	hedi.mzahi@planet.tn
61	OUALI HILAL	RUE DES EMERAUDES RESIDENCE ZARRAD DEUXIEME ETAGE BUREAU A13 LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 19 12 22	70 20 12 06	hila.louali@gmail.com
62	OUANNES SAMI	RESIDENCE ALEXANDRIN 3EME ETAGE BUREAU B 3.7 10 AVENUE HABIB BOURGUIBA MEGRINE - BEN AROUS 2033	71 42 86 52	71 45 15 53	s.ouannes@gnet.tn
63	OUNI SABER	RUE LAC TURKANA IMMEUBLE NOUR EL BOUHAIRA ENTRÉE B 4EME ÉTAGE LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	56 49 18 38	-	saberexpertcomptable@gmail.com
64	REJEB KARIM	N°162 AV DE L'UMA- OMRANE CENTER BUREAU B.2.3- LA SOUKRA- 2036 ARIANA	71 86 83 81	71 86 81 99	karim.rejeb@businesskeys.tn
65	REKIK FAÏEZ	IMM LAGUNA SQUARE BLOC A N° 6 CITÉ LES PINS LES BERGES DU LAC II - 1053 TUNIS	71 26 85 36	70 20 12 18	faiez.rekik@cfraudit.com
66	RIAH ARBIA	AVENUE DE LA LIBERTE IMMEUBLE N°129 2EME ETAGE TUNIS	98 64 90 73	-	arbia.riahi@gmail.com
67	SASSI JAMEL	16 AVENUE HEDI NOUIRA RESIDENCE VINCI APPT B1-7 ENNASR II ARIANA	70 83 00 90	70 83 00 90	jsconsulting@planet.tn
68	SNOUSSI FAOUZI	RUE SIDI EL HENI ESPACE TUNIS BLOC I - IER ETAGE APPT 3 MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 95 03 85	71 95 03 91	cabinetf.snoussi@topnet.tn
69	SNOUSSI HAITHEM	RUE LAC TOBA IMMEUBLE BOUGASSAS LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 76 25 14	71 96 25 95	haithem.snoussi.expert@gmail.com
70	SOCIETE GENERALE D'EXPERTISE COMPTABLE REPRÉSENTÉE PAR M. WISSEM OUERHANI	21 AVENUE DES ETATS UNIES D'AMERIQUE BELVEDERE TUNIS 1002	71 89 31 50	71 89 30 50	sogecoaudit@gmail.com
71	THABET KHALED	49 AVENUE DE L'UMA IMM EL EMYRA 2EME ETAGE BUREAU N°2 LA SOUKRA ARIANA 2036	70 69 61 57	71 96 02 10	contact@cktaudit.com
72	TMF CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. MOUNIR SOUISSI	IMMEUBLE CARTHAGE PALACE, 5ÈME ÉTAGE, BUREAU A.51, CENTRE URBAIN NORD, 1082 - TUNIS, TUNISIE	36 36 37 50	71 94 79 50	office@tmf-consulting.com
73	TRABELSI ACHRAF	IMMEUBLE SOLTANA APPT N°22 TAIEB MHIRI LAOUINA 2035	70 94 31 02	-	trabelsiachraf50@yahoo.fr
74	TRIGUI AHMED	IMMEUBLE TUNIS CARTHAGE BUREAU A24, 5ÈME ÉTAGE BLOC A ARIANA 2080	71 71 64 79	71 71 64 79	trigui.ahmed@topnet.tn



75	WAYS TO PROGRESS REPRÉSENTÉE PAR M. ISLEM RIDANE	41, RUE TAREK IBN ZIED, MUTUELLEVILLE, 1082 – TUNIS	71 84 17 33	71 84 22 47	i.ridane@wap.com.tn
76	YAICHE ANIS	ROUTE DE TËNIOUR KM 1,5 IMMEUBLE RAMIA 3002 SFAX TUNISIE	74 23 69 44	74 23 68 78	anis.yaiche@ayconseil.tn
77	YANGUI CHAMS EDDINE	APP B34 3EME ETAGE RESIDENCE SAPHIR 9 AVENUE HABIB THAMEUR MANOUBA 2010	71 60 74 86	71 60 74 83	chams.yangui@gmail.com
78	ZOUAIDI ALI	52 BIS RUE PIERRE DU COUBERTIN TUNIS 1001	71 25 51 10	71 25 49 32	a.zouaidi@gnet.tn
79	ZOUARI GHORBEL CHÉRIFA	RUE DU LAC MALARENE RESIDENCE ERRIHAB BLOC D APPT 102 LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 96 59 87	71 96 51 93	ghorbel.conseil@gnet.tn



ANNEXES



ANNEXE1
DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

Objet : C.N / N° :

Relatif à

Je Soussigné :

.....

Qualité :

.....

Déclare sur l'honneur de n'avoir fait, et m'engage de ne pas faire par moi même ou par personne interposée, des promesses , des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation sus - mentionnée et des étapes de sa réalisation .

Fait à :, le :

Signature du Soumissionnaire



ANNEXE 2
DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON APPARTENANCE

Conformément au décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics

Je soussigné (1) :

.....

Agissant en tant que :

.....

De la Société (ou entreprise) :

.....

Objet du marché

Déclare sur l'honneur que je n'étais pas un agent public de l'I.N.M /CRNS/HAMA (ou que) j'ai cessé mon activité depuis au moins 5 ans.

Fait à :, le :

Le Soumissionnaire

(Nom, Cachet et Signature)



ANNEXE 3
MODELE DE SOUMISSION A LA CONSULTATION

Je soussigné (noms et prénoms du signataire), agissant en qualité de
..... (Raison sociale de l'entité représentée)

Domicilié à (adresse de l'établissement)

Code Postal Téléphone Fax.....

Registre de Commerce n°:..... Ville

Affiliation à la CNSS sous le n° en date du

Domiciliation bancaire à Agence.....

N° de compte courant

1- Certifie avoir pris connaissance, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, de tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution des obligations éventuelles, telles qu'elles découlent des différentes dispositions du cahier des charges relatif à la consultation N°:..... et afférent à.....
.....
.....

2- Certifie que les renseignements et déclarations contenus dans mon dossier de soumission à la consultation sus indiqué sont exacts et m'engage à en autoriser la vérification auprès de qui de droit.

3- Déclare soumissionner pour le montant total en suspension de TVA s'élevant à (somme en chiffres)
..... Dinars (suivie de l'indication de la somme en toutes lettres)
.....

Fait à : Le :

(qualité, nom et prénom)

